



Communiqué du 27/08/2012

## **Soutien aux mineurs de Marikana Afrique du Sud**

# **FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE**

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

**La FNEC FP FO condamne l'assassinat par les forces de police de 42 mineurs en grève dans la mine de platine de Marikana, Afrique du Sud, ce massacre faisant aussi 78 blessés parmi les mineurs le jeudi 16 août 2012.**

**La FNEC FP FO apporte tout son soutien aux mineurs en grève depuis début août pour que leur salaire passe de 4.000 rands (400 euros) par mois à 12.500 rands (1.250 euros), afin de pouvoir vivre dignement et échapper enfin à la misère et aux taudis.**

**Le vendredi 24 août, les dirigeants du groupe britannique Lonmin propriétaire de la mine, osaient encore exiger des mineurs qu'ils arrêtent la grève sous peine de licenciement et reprennent le travail le 27 août.**

**La FNEC FP FO s'adresse au gouvernement sud africain pour qu'il cesse immédiatement la répression contre les grévistes et donne l'ordre aux dirigeants de Lonmin de lever leur ultimatum et ouvrent les négociations avec les grévistes et leur syndicat sur la base de leurs revendications.**

- **Satisfaction des revendications !**
- **Respect du droit de grève !**
- **Respect de la Convention N° 87 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical et de la convention n° 98 sur le droit d'organisation et la négociation collective relatives à la liberté d'organisation, à la liberté syndicale, toutes deux ratifiées par l'Afrique du Sud .**

*Communiqué adressé à l'Ambassade d'Afrique du Sud,*

*59 Quai d'Orsay 75343 - Paris Cédex 7*

*E-mail : [info@afriquesud.net](mailto:info@afriquesud.net)*